



Limousin Palestine

Groupe local de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS)
Bulletin de liaison n° 45 décembre 2014-janvier 2015

Cela fait plus de deux ans que la Palestine à été admise à l'ONU comme Etat observateur et qu'elle adhère à l'UNESCO en temps qu' Etat membre. La Palestine est reconnue par 137 Etats dont la Suède et aujourd'hui par 339 voix pour et 151 contre, les députés invitent le gouvernement français à reconnaître officiellement la Palestine en tant qu'Etat. C'est le début d'un processus permettant à la Palestine d'acquérir un statut juridique identique à celui des autres Etats. Le gouvernement palestinien d'union national qui s'est formé au mois de juin permet d'organiser des élections législatives et présidentielles en Palestine. Dans l'élan de ces deux processus démocratiques, les Etats de l'Union européenne ont l'occasion unique de sortir de l'impasse les négociations entre Palestiniens et Israéliens en exerçant enfin une pression décisive sur le gouvernement israélien pour qu'il cesse sa politique coloniale et lève le blocus de Gaza. Le développement des colonies à Jérusalem-est accompagné des destructions de quartiers palestiniens risque de rompre définitivement la continuité territoriale entre la Cisjordanie déjà morcelée et Jérusalem. Au mépris des résolutions internationales, le gouvernement israélien dont la politique est de plus en plus soumise à l'influence de partis d'extrême droite conservateurs des colons prolonge une situation de statu-quo pour que la constitution d'un Etat palestinien sur les frontières de 1967 soit impossible même si elle débouche sur des violences et une troisième intifada... Après l'offensive militaire meurtrière de l'hiver 2008-2009, l'Etat d'Israël s'est encore rendu coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité en bombardant cet été pendant 50 jours la population civile de Gaza et même des personnes qui s'étaient réfugiés dans des écoles de l'ONU: plus de 2000 morts dont plus de 500 enfants, des milliers de blessés, des enfants handicapés à vie, des quartiers entièrement détruits... Trop c'est trop ! Des manifestations ont eu lieu partout dans le monde pour réclamer la levée du blocus de Gaza, l'arrêt de la colonisation et le démantèlement du mur de l'apartheid, le respect du droit international par Israël, la poursuite des criminels de guerre, la libération de tous les prisonniers politiques et confirmer l'engagement dans la campagne BDS (Boycott-Désinvestissement-Sanctions) pour que les droits des Palestiniens soient enfin respectés.

Isabelle Jauberteau



Prochains Rendez-vous

Assemblée Générale de l'association
Vendredi 9 janvier à 18 h 00
Salle Annexe Blanqui 2 (derrière la Mairie)
Limoges
(convocation en page 4 de ce bulletin)

5 heures pour la Palestine
Samedi 24 janvier 2015 à partir de 18h 00
Salle du Temps Libre Leo Lagrange
(derrière la Mairie) à Limoges
Conférence-Débat « Histoire de la Palestine dans les manuels scolaires » par Sandrine Mansour-Merien, auteur de « l'histoire occultée des Palestiniens », Chorale des Résistances Sociales, Artisans du Monde
infos sur la campagne BDS et parrainage des prisonniers palestiniens, buffet solidaire...

...

Des manifestations contre les bombardements israéliens à Gaza ont eu lieu deux fois par semaine à Limoges du 12 juillet au 30 août.

1

Pour des sanctions internationales des crimes de guerre commis par l'Etat d'Israël.

Souvenons-nous qu'en janvier 2009, la bande de Gaza a été la victime d'une terrible offensive de l'armée israélienne qui a fait 1440 victimes et a littéralement ravagé tout le territoire. Un véritable massacre qui n'a pas soulevé l'indignation de la communauté internationale, ni même des instances européennes. C'est pourquoi, assuré de son impunité, l'Etat d'Israël a renouvelé cette agression, en décembre 2012 et à l'été 2014, tuant, en 50 jours de bombardements quotidiens, de jour comme de nuit sur une population assiégée, 2143 Palestiniens, dont 577 enfants et en blessant 11.230, dont 3374 enfants. Bien sûr, tout ceci n'aurait pas été possible sans le soutien inconditionnel des Etats-Unis et de la France et le silence de la communauté internationale. Pourtant, cette dernière s'est dotée d'une instance judiciaire ayant pour objet de mettre fin à l'impunité des crimes les plus graves quel que soit l'Etat dans et par lequel ils sont commis. Créée en 2002 dans la lignée des procès de Nuremberg et de Tokyo, ainsi que des tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, la Cour Pénale Internationale (CPI), qui siège à La Haye depuis 2002, peut être saisie par un Etat membre ou par le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle peut également se saisir elle-même si elle reçoit des renseignements concernant des crimes relevant de sa compétence. Une enquête est alors ouverte à l'initiative du Procureur et des sanctions peuvent être prononcées. Or, selon l'ONG Human Rights Watch, Israël a commis des crimes de guerre au cours de l'opération "Bordure protectrice" menée du 8 juillet au 16 août derniers, notamment lors des bombardements de trois écoles clairement identifiées ONU. Ceci n'est malheureusement qu'un crime parmi tant d'autres dont est victime le peuple palestinien depuis plus de 60 ans, tels que la colonisation et l'occupation de son territoire en violation flagrante par Israël de toutes les conventions internationales. Mais une évolution significative est intervenue fin 2012 avec l'admission de la Palestine en tant qu'Etat observateur à l'ONU. Elle peut désormais d'une part demander son adhésion à la Cour de La Haye et d'autre part la saisir directement en tant que victime car, comme le souligne à juste titre Michel Tubiana, ancien président de la Ligue des droits de l'homme, "il faudra bien que la communauté internationale, qui s'est donné les moyens de créer une Cour pénale internationale, apprenne que ne peuvent rester impunis les morts de femmes et d'enfants et que tirer sur des civils, quelle que soit leur nationalité, est un crime de guerre" passible de sanctions. Il est en effet urgent que l'Etat d'Israël cesse de défier la communauté internationale au mépris des droits les plus élémentaires du peuple palestinien.

Michèle Gay

Parrainer un prisonnier politique palestinien

L'Association France Palestine Solidarité nous dit :

«Par milliers, les Palestiniens, résistants ou simples civils, croupissent dans les prisons israéliennes, en toute illégalité au regard du droit international».

Parmi ces Palestiniens détenus il y a :

- les militant(e)s ayant eu une activité de résistance populaire armée ou non,
- des mineurs (moins de 18 ans) ainsi que des personnes âgées ou malades,
- des membres du Conseil législatif et autres élus,
- des universitaires, des écrivains, des étudiants, des journalistes, des cameramen ..

Des centaines de prisonniers se sont vus refuser les visites familiales à la suite d'ordres émis arbitrairement par les autorités pénitentiaires. Ce refus est une forme de punition collective à l'encontre des familles palestiniennes en leur refusant de rencontrer ceux qui leur sont chers ...Cette politique est une tentative d'isoler les prisonniers de leur famille, de leur communauté et du monde extérieur ...En septembre 2014, on dénombrait plus de 7200 Palestiniens emprisonnés dans les prisons de l'occupant ...Depuis 2012, L'AFPS a lancé l'opération «PARRAINER UN PRISONNIER POLITIQUE » avec Salah Hamouri, jeune franco-israélien qui a recouvré la liberté après une mascarade judiciaire et 7 années cauchemardesques, sans horizon, hormis les barreaux sinistres des geôles israéliennes. Salah Hamouri qui a eu à souffrir de la privation de courrier, ce lien si précieux avec l'extérieur, dit: «recevoir des courriers du monde entier est une chose qui donne aux prisonniers de l'espoir et qui leur démontre qu'ils ne sont pas seuls dans leur lutte». Dans de nombreuses villes de France des adhérents à l'AFPS ont entendu cet appel au secours et se sont engagés à écrire à un prisonnier palestinien. Pourquoi pas vous ?

PARRAINER UN PRISONNIER : c'est s'engager à lui écrire 1 fois par mois lui apportant votre soutien, le sortir de son isolement. Le but est de lui apporter une bouffée d'air en lui envoyant quelques mots, une carte postale, une photo, un poème .. LIEN d'encouragement, d'espoir. Il nous est dit que les lettres sont lues et relues par le prisonnier et par tous ceux qui sont avec lui...écrire à un détenu c'est rompre son isolement, le soutenir lui et son peuple dans son droit à l'existence, à la LIBERTE.

Si vous vous sentez concernés par cette démarche contactez nous :

Limousin Palestine 37 rue F.Mistral 87100 tel 05 55 35 8124

Mariette Callandreaux



Campagne BDS

Pour présenter la Campagne BDS France, ses actions, ses perspectives, il est important de parler de la nature particulière du colonialisme israélien, et de souligner pourquoi BDS est un engagement anticolonial. Pour Israël, l'objectif est d'achever de conquérir un territoire qui s'étend de la Méditerranée au Jourdain, pour y installer une population et un Etat à suprématie juive. Dans cet objectif, il s'agit de déposséder la population autochtone, de l'exclure et de réprimer toute révolte du peuple palestinien. L'Etat d'Israël depuis sa création persécute le peuple palestinien, viole le droit international et jouit de l'impunité sur la scène politique internationale. Pourtant, Israël est coupable de crime d'apartheid. La caractérisation de régime d'apartheid a été soulignée par le Tribunal Russell sur la Palestine dont le président d'honneur était Stéphane Hessel. Le crime d'apartheid est passible de sanctions et ouvre aux boycotts, désinvestissements et sanctions. La campagne BDS a été lancée le 9 juillet 2005 par plus de 170 associations de la société civile palestinienne un an après la condamnation par la Cour Internationale de Justice du Mur dit *de Séparation*, condamnation restée sans suite. La Campagne BDS est un mouvement pacifique et citoyen qui porte sur des valeurs universelles : la justice, la liberté, la dignité, l'égalité, les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. Elle vise à ce que les Etats remplissent leurs obligations de veiller au respect du droit international et humanitaire.

Les associations palestiniennes qui ont lancé la campagne BDS fixent 3 objectifs :

« **1. Mettre fin à l'occupation et à la colonisation de toutes les terres arabes et démanteler le Mur.**

A ce premier objectif s'est ajouté depuis 2005 l'exigence de mettre fin au blocus de Gaza.

2. Reconnaître les droits fondamentaux des citoyens arabo-palestiniens d'Israël à une égalité absolue.

3. Respecter, protéger et favoriser les droits des réfugiés palestiniens à revenir dans leurs maisons et propriétés comme stipulé dans la résolution 194 de l'ONU »

La campagne BDS se déploie selon plusieurs axes, comme c'était le cas du boycott de l'Afrique du Sud : les boycotts économique, sportif, universitaire et culturel. **Le boycott économique** appelle les consommateurs à ne pas se rendre complices d'une politique de violation du droit international et des droits humains en achetant des produits israéliens, qu'ils viennent des colonies de Cisjordanie ou du territoire israélien dans les frontières de 1967. Parmi l'ensemble de ces cas : **la société Mehadrin**, exportatrice de produits agricoles israéliens souvent issus des colonies, **les magasins Séphora** qui commercialisent les produits de beauté Ahava issus de la Mer Morte, la société qui commercialise les produits **Sodastream** (dont le gazéificateur), les médicaments génériques **TEVA**. Et aussi, la société américaine **Caterpillar**, qui participe à la destruction du patrimoine palestinien et est complice de l'écrasement par ses bulldozers de citoyens palestiniens et aussi de la militante pacifiste Rachel Corrie; la société **Orange**, qui a conclu un partenariat avec l'entreprise israélienne Partner Communications, qui installe des antennes et relais sur des terres confisquées aux Palestiniens pour le seul bénéfice de l'armée ou des colons ; **Veolia** qui gère une déchetterie au service des colons et a d'importants projets d'investissements en Israël. **Le boycott sportif** dénonce notamment la politique israélienne qui consiste à empêcher le peuple palestinien de pratiquer librement les sports et à se doter des moyens nécessaires, et qui consiste aussi à emprisonner arbitrairement des joueurs récalcitrants. **Les boycotts universitaire et culturel** visent des initiatives sponsorisées par l'Etat d'Israël. L'année 2014 a été déclarée année de la Palestine par décision de l'ONU. A présent les Etats sont enfin obligés de tenir compte du développement de la Campagne BDS ! **L'apartheid a été vaincu en Afrique du Sud, il le sera aussi en Palestine et Israël !**

Rose-Marie David



Le boycott sportif à Limoges

Pour protester contre la venue du club Macchabi de Tel-Aviv à Limoges pour les matchs de l'Euroleague.

-1000 tracts ont été diffusés le 14 novembre devant le stade de Beaublanc, lors d'une rencontre de basket.

-Rassemblement 20 novembre devant le stade de Beaublanc, soir de la rencontre avec le CSP
40 manifestants environ avec banderole, panneaux BDS...

LIMOUSIN-PALESTINE (AFPS)

37, rue Frédéric Mistral
87 100 Limoges
Tél : 05.55.35.81.24
www.france-palestine.org

Limoges, 26 novembre 2014

ASSEMBLEE GENERALE, vendredi 9 janvier 2015

Cher(e)s ami(e)s,

J'ai le plaisir de vous convier à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra, vendredi 9 janvier à 18 h 00 précises à la salle Blanqui annexe 2 (derrière la Mairie de Limoges). L'assemblée générale est l'occasion de faire un bilan des activités de l'association et d'en discuter. Nous définirons les objectifs pour l'année 2015 ainsi que les moyens de mener nos prochaines actions dans le contexte politique actuel.

Ordre du jour

Rapport moral

Rapport financier.

Objectifs pour 2015, discussions.

Election du nouveau conseil d'administration.

Les adhérents souhaitant faire partie du nouveau Conseil d'administration contactent l'association ou présentent leur candidature au début de la séance.

Amicalement,

Isabelle Jauberteau, présidente

N.B. Pour prendre part aux votes, il est nécessaire d'adhérer à l'association dans l'année en cours.

2^{ème} partie de la conférence de Julien Salingue « Palestine, l'Etat d'urgence », organisée en partenariat avec le cercle Gramsci (7 février 2014)

Cela se développe dans ce contexte-là, et le mouvement sioniste théorise donc la nécessité d'un Etat-nation pour le peuple juif... A la fin du mois d'août 1897, est actée officiellement par le mouvement sioniste l'idée qu'il faut établir cet Etat juif en Palestine. La Palestine à l'époque est sous le contrôle de l'empire ottoman, et en 1897, il y a 5 % de juifs et 95 % de non-juifs. C'est le nœud du problème car établir un Etat juif dans un endroit où la population est à 95 % non juive va forcément poser des problèmes. Le mouvement sioniste le sait, et dès les premières résolutions du premier congrès du mouvement sioniste, deux décisions sont principalement actées : la première est la nécessité de la colonisation de la Palestine et la deuxième est la nécessité de chercher un soutien à l'entreprise coloniale auprès des puissances européennes. A partir de là, va se développer progressivement l'émigration juive en Palestine et parallèlement, la quête de la direction du mouvement sioniste d'un soutien auprès d'une ou plusieurs puissances européennes. Les sionistes vont aller voir les Allemands, ils vont aller jusqu'en Russie, dans l'empire ottoman, et pour finir ils obtiennent en 1917 un soutien très officiel de la Grande Bretagne avec la Déclaration Balfour, le 2 novembre 1917, où Lord Balfour, le ministre de la Majesté britannique exprime par une lettre à un des dirigeants du mouvement sioniste, lord Rodschild, le soutien de sa Majesté à la constitution d'un foyer national juif. Ceci va donner un point d'appui majeur au mouvement sioniste car la puissance britannique est amenée après le démantèlement de l'empire ottoman, consécutif à la 2^e guerre mondiale, à gérer la Palestine. La Palestine est sous mandat britannique, un mandat des Nations Unies à l'époque où la France et la Grande Bretagne se partagent la région. Cela va accélérer le processus d'immigration en Palestine et matérialiser progressivement cette première contradiction dont je vous parlais entre les objectifs du mouvement sioniste et les intérêts et les droits du peuple palestinien indigène. L'immigration se développe dans les années 20, continue de se développer dans les années 30, elle s'accélère bien évidemment après l'arrivée au pouvoir en Allemagne du parti nazi, même si la majorité des juifs qui quittent l'Europe dans les années 30 et 40 se rendent aux Etats-Unis. C'est une petite minorité qui va en Palestine, mais il y a quand même une accélération du processus de colonisation et en 1936, une première révolte palestinienne éclate contre la colonisation sioniste et contre la tutelle britannique. J'insiste sur ce point parce que souvent des discussions ont lieu pour savoir si le conflit entre Israël et les palestiniens a commencé plutôt en 67 avec l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza ou est-ce qu'il a commencé dès 1948 au moment de l'indépendance de l'Etat d'Israël. En fait, il a commencé avant, dès les années 20-30. Il y a déjà un problème qui est lié à cette contradiction : les Palestiniens qui vivent en Palestine, pour la plupart d'entre eux, ne sont pas propriétaires des terres, la plupart des terres palestiniennes sont possédées par de grands propriétaires terriens qui vivent en Syrie, au Liban, dans ce qui deviendra la Jordanie, lesquels sont donc complètement à l'extérieur. Les sionistes rachètent les terres aux grands propriétaires avec le droit de l'exploiter. Ils expulsent donc les paysans palestiniens qui exploitaient ces terres depuis des décennies, voire des siècles, mais qui n'en sont pas propriétaires. Un processus que je qualifie déjà, mais j'y reviendrai, de nettoyage ethnique commence à s'opérer, en effet, un des piliers du mouvement sioniste est la terre pour les juifs et la terre travaillée par les juifs. Donc, on n'accepte pas de travailleurs palestiniens, de travailleurs arabes, on embauche uniquement des travailleurs juifs qui viennent d'Europe. Je précise tout de suite que quand je parle de cette contradiction, le problème ce n'est pas que ce soit entre juifs ou non juifs, c'est une population qui vient de l'extérieur et qui progressivement prend le contrôle, au nom de...il existe plusieurs justifications même si je précise qu'au départ, ce n'est pas du tout un mouvement religieux, les sionistes sont des laïcs, ce sont même des gens qui se revendiquent de l'idéal socialiste. Les Palestiniens sont progressivement dépossédés de leurs terres et là ce sont les années 30. Le soulèvement de 36 est 6 mois consécutifs de grève générale des Palestiniens. Je ne sais pas si vous imaginez 6 mois de grève générale...C'est un pays où pour reconduire une grève générale deux jours, c'est la croix et la bannière, alors 6 mois... Le soulèvement progressivement s'étiole mais va durer jusqu'en 1939. En écrasant le soulèvement palestinien, et c'est la deuxième contradiction, le mouvement sioniste fait la démonstration qu'il est un allié utile pour la puissance britannique et plus généralement pour les puissances impériales. Comment fait-il cette démonstration-là ? En participant activement et militairement à la répression du soulèvement palestinien, en fournissant de la main d'œuvre pour remplacer les grévistes. Ils font donc ce qu'ils avaient promis aux britanniques en 1917 : nous serons un allié indéfectible de la Grande Bretagne et de ses alliés dans cette région du monde. C'est ce qui a convaincu l'establishment britannique de soutenir le mouvement sioniste, parce que et ce sont les fameuses ruses de l'histoire, Lord Balfour de la déclaration Balfour de novembre 1917 était très connu pour ses positions antisémites. C'était un antisémite notoire, il faisait de la politique et avait bien compris qu'avoir une force qui s'engage à être un allié indéfectible dans la région ce n'est pas inutile du tout et en 36 les milices sionistes font la démonstration que ce n'était pas une promesse en l'air. J'avance dans le temps. Les gens qui connaissent un peu savent que l'idylle entre le mouvement sioniste et l'empire britannique ne va pas durer très longtemps. Les films « la promesse ou le serment » montrent qu'un conflit se développe entre les sionistes en Palestine et les Britanniques. C'est un grand classique du colonialisme dit de peuplement : Ceux qui sont implantés et sont là depuis une ou deux générations, cherchent à obtenir leur autonomie, voire leur indépendance par rapport à l'ancienne puissance coloniale.

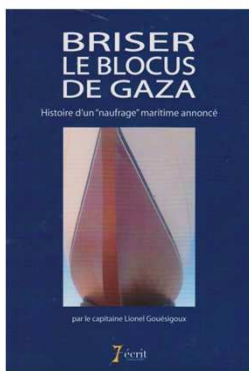
C'est ce qui s'est passé aux Etats-Unis, en Afrique du sud, etc.. Mais avec la deuxième guerre mondiale, le génocide et la situation post-deuxième guerre mondiale, le mouvement sioniste va se retrouver dans une situation où en réalité, il est de plus en plus utile aux puissances impériales et à l'impérialisme. C'est cette deuxième contradiction. Derrière la question palestinienne, il existe une contradiction plus large entre les intérêts des puissances impériales occidentales au Moyen Orient et les intérêts des peuples du Moyen Orient. Cela va donc bien au-delà d'Israël et de la Palestine, du sionisme et des Palestiniens. En réalité c'est une région qui a des enjeux économiques, géostratégiques majeurs et dès les années 30 et surtout à partir des années 40, « l'Etat d'Israël » fait la démonstration qu'il peut avoir un rôle fonctionnel de défense et de préservation des intérêts des puissances impérialistes occidentales dans cette région du monde. Les années 40 voient le début des indépendances, à Sétif et Galma en 45, la répression sauvage de l'armée française, etc... Les pays colonisés aspirent à l'indépendance, et là c'est un Etat ou un proto-Etat qui dit, alors nous, on vous lâchera jamais, on est là pour vous servir, c'est la promesse. Ceci accroît le soutien des pays occidentaux au projet d'Etat d'Israël et explique que le 29 novembre 1947, les Nations Unies votent le plan de partage de la Palestine et légitiment la constitution de l'Etat juif, et donc de l'Etat d'Israël. Cela va au-delà des puissances impérialistes car je rappelle que le premier Etat qui a soutenu et reconnu l'Etat d'Israël est l'Union soviétique, convaincue probablement que le sionisme issu du socialisme pourrait jouer un rôle dans la guerre froide qui commençait à se mettre en place et pourrait être un allié dans la région contre l'influence des Etats-Unis et de leurs alliés. L'Etat d'Israël trouve quelque part son acte de naissance par le vote de cette résolution des Nations Unies le 29 novembre 47, et à partir de là « une course de vitesses » s'enclenche puisque les Etats arabes et les Palestiniens eux-mêmes refusent le partage de la Palestine et donc d'être amputé d'une partie de leur terre pour un Etat qui en réalité est constitué d'immigrants et de gens soutenus par les pays occidentaux. C'est la période dé-coloniale, et ceci va à l'inverse de l'Histoire. Le mouvement sioniste, fort de ce soutien, sait qu'il a en partie gagné la première manche, les sionistes acceptent donc le partage : 55 % pour l'Etat juif, alors que les juifs représentent 33 % de la population. En 50 ans on est donc passé du rapport 5%-95 % à 33 %-67 % dans les rapports de force démographiques. On a 1/3 de juifs et 2/3 de non-juifs et en réalité dans le plan de partage de l'ONU, il y a 45 % de non-juifs dans l'Etat juif. Le mouvement sioniste, qui a gagné la première étape, c'est à dire la reconnaissance de la légitimité de l'idée d'un Etat juif, va passer à la deuxième étape, qui est celle du nettoyage ethnique assumé. Pourquoi un nettoyage ethnique assumé ? Parce que les 2/3 à peu près des Palestiniens sont des réfugiés. La plupart étant des réfugiés ou descendants de réfugiés depuis 1948. La guerre commence au mois de mai 48 et déjà 400.000 palestiniens ont été expulsés. Le nettoyage ethnique commence avant la guerre et au moment où les hostilités se déclenchent avec les Etats arabes, c'est à dire le jour de la proclamation de l'indépendance de l'Etat d'Israël en mai 1948, il y a déjà 400.000 réfugiés. Au terme de la guerre, il y en a 400.000 de plus. 800.000 Palestiniens ont été expulsés ce qui représente 80 % des Palestiniens qui vivaient dans ce qui devient alors l'Etat d'Israël. Un Etat d'Israël qui s'étend non pas sur 55 % du territoire comme l'ONU l'avait décidé, mais 78 % de la Palestine. 800.000 personnes expulsées et en janvier-février 49, un armistice et là vont naître deux entités géographiques étranges qu'on appelle aujourd'hui la Cisjordanie et la bande de Gaza. La Cisjordanie et la bande de Gaza, c'est quoi ? C'est la ligne d'armistice de 1949, ce ne sont absolument pas des régions qui ont une histoire spécifique ou propre. Sur les cartes: la Cisjordanie et la bande de Gaza en bas ce sont les lignes d'armistice de 1949. Ce ne sont pas un Etat ou un proto-Etat. Je précise juste pour qu'on ait des chiffres en tête: la Cisjordanie a une superficie de 5900 km², la Haute Vienne, 5500 km², à peu près, la bande de Gaza, 360 km², cad en gros 40 km de long et entre 7 et 12 km de large, c'est grand comme la principauté d'Andorre ou comme la commune de Ste Marie de la Mer. La Cisjordanie et la bande de Gaza naissent à ce moment-là. Et là la deuxième étape est franchie. Après la reconnaissance internationale, c'est le nettoyage ethnique qui permet à l'Etat d'Israël de proclamer son indépendance sur 78 % de la Palestine avec une ultra majorité juive sur ces 78 % et il reste ces ceux « petits trucs », la Cisjordanie et la bande de Gaza. L'étape suivante est juin 1967 avec ce qu'on a appelé la guerre des six jours, comme je ne suis pas historien, je ne vais pas entrer dans le jeu de savoir qui a commencé, mais ce que je sais, c'est comment cela s'est terminé. La guerre des six jours présentée par l'historiographie israélienne comme une guerre défensive se termine par un quadruplement de la superficie de l'Etat d'Israël, ce qui est un moyen comme un autre de se défendre, mais vous avouerez que ce n'est pas forcément le meilleur moyen d'être en paix avec ses voisins. Après 1967, c'est 100 % de la Palestine qui est sous le contrôle de l'Etat d'Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza sont occupées. En 67, il ne se passe pas ce qui s'est passé en 48 : les Palestiniens ne partent pas, il n'y a pas 800.000 Palestiniens qui quittent la Cisjordanie et la bande de Gaza mais à peu près 200.000, les autres restent. Pourquoi? Parce qu'ils savent que ceux qui sont partis en 48 ne sont jamais rentrés chez eux. Il est souvent dit que les Palestiniens sont partis en 48 parce qu'on leur a demandé de partir, parce que les radios arabes (des enregistrements que l'on a jamais retrouvés) ont dit il faut partir... parce qu'ils avaient peur, mais ce n'est pas sous la menace directe, etc... Je ne sais pas, je ne suis pas historien, ce que je sais, c'est qu'ils sont réfugiés et ne peuvent pas revenir. L'Etat d'Israël a donc un énorme problème : Il contrôle 100 % du territoire avec 40 % de gens qui sont Palestiniens, non-juifs, et le projet sioniste est un Etat juif et démocratique qui continue à bénéficier du soutien des puissances occidentales car il se revendique comme un Etat démocratique. S'il était une dictature, il n'aurait pas de soutien parce que ce serait plus compliqué avec les opinions publiques. A partir de 67, c'est compliqué d'être juif et démocratique parce que soit on donne des droits à tous les gens qui vivent dans le territoire qu'on contrôle et ce n'est plus un Etat juif, puisqu'il y a 45 % à peu près de non-juifs soit on ne leur donne pas de droit et ce n'est plus un Etat démocratique. C'est la contradiction issue de la guerre de 67, et c'est toujours la contradiction de l'Etat d'Israël aujourd'hui. Il a toujours ce problème très simple qui s'appelle le peuple palestinien. Dès l'été 1967, un type qui s'appelle Igal Allon, général et travailliste, va voir le premier ministre israélien Devi Escolle. Allon n'était pas bête, il dit : « on va avoir un problème, on contrôle tout, super, mais les mecs sont restés ».

Il propose donc une stratégie à l'establishment israélien, une stratégie assez simple qui s'appelle le plan Allon : il s'agit d'évacuer les zones palestiniennes les plus densément peuplées, d'y concentrer l'ensemble des Palestiniens, et de garder le contrôle de la majorité de la Palestine. A terme 90 % à peu près de la Palestine sera contrôlée par les Israéliens, et au milieu de tout ça, il y aura des petits cantons palestiniens, on pourra appeler ça Etat, on pourra appeler ça comme on veut, ça pourra être rattaché à la Jordanie, etc..., mais on aura résolu la contradiction. Ces gens-là ne seront plus sous notre responsabilité directe, ils auront leur autonomie, leur indépendance, on appelle ça comme on veut, et donc on sauvera le caractère démocratique de l'Etat juif. Ce plan n'a jamais été officiellement adopté par les gouvernements israéliens, sauf que la politique concrète de l'Etat d'Israël à partir du début des années 70, est celle-ci : on développe la colonisation. Contrairement à ce qu'on nous raconte, la colonisation de la Cisjordanie n'est pas du tout un truc qui se fait de manière aléatoire, les choses sont très bien organisées, il y a des plans, ce sont des zones qui sont précises et définies, et qui ne servent pas à rien. On colonise la vallée du Jourdain, autour de Jérusalem, en pénétrant dans la Cisjordanie pour la découper en plusieurs morceaux. Le responsable de ça dans les années 60-70 s'appelle Ariel Sharon, vous savez celui qui dort, mais qui a paraît-il a donné des signes de conscience, il était temps à son âge. La colonisation est mise en place de manière très stratégique elle n'est pas faite de manière arbitraire mais pour prendre le contrôle de Jérusalem, de la vallée du Jourdain, et découper le Cisjordanie en plusieurs morceaux. Sauf que les Palestiniens sont des gens comme vous et moi, je vous assure, et au bout d'un moment, l'occupation militaire, etc..., ça suscite chez eux une certaine hostilité. Il se développe donc dans les années 70 notamment et dans les années 80 un mouvement national, un mouvement anti-occupation qui débouche en décembre 1987 sur le soulèvement palestinien qui a été appelé 1ère intifada. Un soulèvement massif de toute une population, un soulèvement organisé à la base avec des comités de camp, des comités de village, avec des opérations de grève, de non-paiement des impôts parce qu'à l'époque on paie des impôts à l'administration coloniale. C'est un mouvement très structuré, très long, qui a pour principal impact de rendre visible sur la scène internationale, même si les choses avaient commencées dans les années 70 avec l'OLP, l'existence d'un peuple palestinien dans les territoires occupés en lutte pour ses droits. Ceci oblige les pays occidentaux, y compris l'Etat d'Israël, et je continue à le considérer comme un Etat occidental, d'ailleurs les Israéliens se considèrent comme étant dans un Etat occidental, ils sont d'ailleurs très fiers de jouer dans la zone euro, au foot, ce genre de chose, et puis après j'imagine que le match Israël-Syrie à Damas pourrait donner lieu à des événements rock and roll, mais c'est un autre problème... En fait à partir du soulèvement de 87, il devient impossible de faire comme si il n'y avait pas un problème palestinien, comme s'il n'y avait pas une question palestinienne et comme s'il ne fallait pas la régler. A partir de 88 globalement, les Etats occidentaux commencent à dire à Israël qu'il va falloir faire quelque chose, ça ne peut pas durer et dans l'establishment israélien on se dit la même chose : Allon avait raison il y a 20 ans mais au bout d'un moment ça nous pète dans les doigts. Il s'ajoute mais je n'ai pas le temps de développer, la chute de l'URSS, qui amène les Etats-Unis à devenir une hyper-puissance. Georges Bush père explique qu'il va constituer un nouvel ordre mondial, qui passe notamment par une réorganisation du système d'alliance au Moyen Orient. C'était déjà réglé pour la Syrie-l'Egypte mais un certain nombre d'Etats arabes « basculent » dans une alliance assumée avec les Etats-Unis, il faut donc régler la question palestinienne. Les Etats Unis en 1990-91 mettent la pression sur l'Etat d'Israël, ils l'ont donc déjà fait... par l'argent : si la question palestinienne n'est pas réglée d'une manière ou d'une autre, on arrête de garantir vos emprunts auprès des banques internationales. Cela débouche sur une crise politique en Israël, la chute du gouvernement Shamir qui ne voulait pas négocier et l'arrivée du duo Peres-Rabin au pouvoir et, je vous passe les détails, sur les accords dits d'Oslo. Contrairement à ce que l'on a souvent dit, ce ne sont pas des accords qui formalisent une paix durable entre Israël et les Palestiniens, avec deux Etats pour deux peuples vivant côte à côte, etc.... Les accords d'Oslo ouvrent une période transitoire au terme de laquelle devra être trouvé un règlement définitif de la question palestinienne. L'armée israélienne s'engage à se retirer d'une partie des territoires occupés c'est-à-dire des zones palestiniennes les plus densément peuplées. Voilà. En fait les accords d'Oslo, pour le dire très simplement et même en regardant les cartes, c'est exactement le plan Allon. Israël ne s'engage pas à arrêter de coloniser, ce n'est pas dans les accords d'Oslo. Israël ne s'engage pas à ce que les réfugiés aient le droit de rentrer, ce n'est pas dans les accords d'Oslo. Israël ne s'engage pas à partager Jérusalem, ce n'est pas dans les accords d'Oslo. C'était peut-être dans l'esprit de ceux qui les ont signés côté palestinien. ... Israël évacue les zones palestiniennes les plus densément peuplées et une structure appelée Autorité palestinienne est constituée pour gérer ces zones. C'est de là que date l'Autorité palestinienne.

D'après la transcription de Michèle Gay et Jean-Louis Vauzelle

Note: le texte est resté intentionnellement proche de la couleur orale pour restituer au plus près la réflexion du chercheur sur le sujet .

Julien Salingue est chercheur en sciences politiques, il est l'auteur de « A la recherche de la Palestine » Eds du Cygne.



1er semestre 2011 : l'organisation de la seconde flottille pour Gaza est mal engagée. Une majorité de participants ne connaît rien à la mer. On achète des bateaux et on concentre l'armada en Grèce, pays qui, comme en

2009, interdira leur sortie du port. Ce livre retrace, dans le détail, les circonstances de ce naufrage humanitaire et financier.

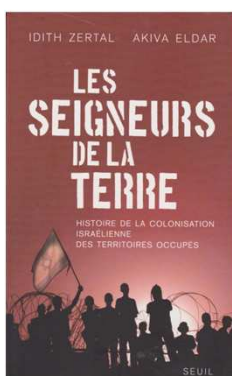
7ecri, 2013, 267 pages, 18,90 euros.



Ce livre résume, de façon chronologique, les occasions manquées de l'Union européenne, les lâchetés et les illusions en direction de la Paix depuis 10 ans.

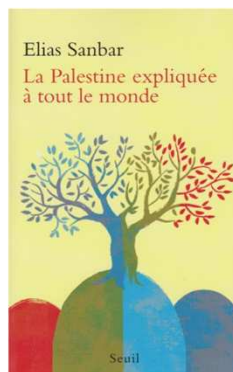
Entre désunion et atlantisme primaire, l'Europe a aujourd'hui perdu toute crédibilité pour la population palestinienne. Les jeunes générations peuvent-elles reprendre le combat et croire encore à un printemps palestinien ?

Fayard, 2013, 284 pages, 18 euros.



A partir de 1967, Israël évolue. L'élan messianique de quelques colons va prendre de l'ampleur, s'organiser et modifier les équilibres politiques du pays. Ce livre décrit chronologiquement tous ces petits pas vers une colonisation, encouragée et légitimée par tous les gouvernements successifs, qui mènent aujourd'hui ce pays dans l'impasse.

Seuil, 2013, 492 pages, 25 euros.



L'auteur, dans un souci pédagogique louable, rappelle ici l'histoire de la Palestine : les guerres, les espoirs déçus, les dérapages.

A la fois plaidoyer pour une Palestine plurielle et récit d'une grande lucidité, ce

livre prône la constitution d'un état palestinien, sans lequel c'est tout un peuple qui risque de disparaître de l'histoire et de sa propre terre.

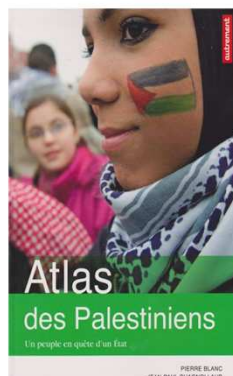
Seuil, 2013, 100 pages, 8 euros.



A Gaza et en Cisjordanie occupée, la politique d'Israël répond au double objectif de contrôler la population palestinienne et de renforcer la colonisation. Ce livre donne la parole aux premiers acteurs de cette

politique, aux militaires, officiers, hommes et femmes de rang, qui mènent tous les jours, sur le terrain, une bien sale guerre, un asservissement par la terreur qu'il faut taire !

Autrement, 2013, 396 pages, 22 euros.



Ce deuxième opus réalise un état des lieux politique, économique et social de la Palestine d'aujourd'hui. De nombreuses cartes et commentaires viennent éclairer le constat amer porté sur une population sans terre ni état, sans soutien

international, qui résiste tant bien que mal au rouleau-compresseur israélien.

Autrement 2014, 96 pages, 19,90 euros. 8